

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1754

Artikel: Compensations écologiques du CO2 : le règne des magiciens : comment distinguer les bons et les mauvais projets
Autor: Nissim, Chaïm
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024478>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compensations écologiques du CO2: le règne des magiciens

Comment distinguer les bons et les mauvais projets

Invité: Chaïm Nissim (31 octobre 2007)

Le monde est plein de charlatans qui exploitent la bêtise humaine. Qui n'a pas dans sa vie rencontré un escroc, qui a profité de sa détresse ou de son ignorance pour le rançonner? L'histoire de la crédulité humaine et insondable, elle remonte jusqu'aux profondeurs de nos cerveaux limbiques.

Les compensations écologiques n'échappent pas à cette règle. Pour y voir plus clair, nous nous sommes attelés avec sérieux et application à examiner ces certificats, avec quelques amis constitués en association Noé 21, et nous sommes en train de mettre sur pied une méthode d'évaluation. Il existe de nombreuses sortes de certificats: en prenant un billet d'avion par exemple, vous pouvez choisir de payer un surcoût, qui va financer un projet de réduction du CO2, disons un projet de biométhane dans une porcherie au Chili. De même, pour pouvoir construire de nouvelles centrales à gaz, les électriciens suisses et le Conseil fédéral nous proposent de compenser intégralement leurs surplus émissions, en achetant de ces fameux certificats de compensations verts, 30% à l'étranger, où ils sont moins chers, et 70% en Suisse même. Or tous les certificats n'ont pas la même valeur, certains sont carrément bidon, juste faits pour donner bonne conscience aux gogos qui les achètent. Les estimations varient, mais en gros la plupart des experts s'accordent à dire que seuls

50% des certificats sont véritablement additionnels, c'est-à-dire véritablement efficaces. Une compensation véritable devrait donc tenir compte de ce facteur, et les certificats devraient donc être deux fois plus nombreux que ne le propose le Conseil fédéral. Faute de quoi nos émissions totales continueraient à augmenter et la planète ne s'en remettrait pas.

Je ne veux pas aborder ici les aspects techniques. Sachez simplement que les CER (*Certified Emission Reduction*) sont contrôlés par le bureau exécutif de l'UNFCCC (*United Nations Framework Convention for Climate Change*, c'est l'organisme qui gère le traité de Kyoto) et que les VER (*Verified Emission Reduction*) ne le sont pas. Mais cela ne signifie hélas nullement que les CER sont tous sérieux, ni que les VER soient tous bidon, ce serait trop simple!

Deux exemples pour illustrer le propos.

Une usine de jus de citron en Afrique du Sud

Pour éplucher les citrons, cette usine utilise de la vapeur fournie par combustion du charbon provenant d'une mine proche, au prix d'un important dégagement de CO2, le charbon étant le plus polluant des trois combustibles fossiles.

Des ingénieurs (suisses!) de *South Pole Carbon Asset*

Management Ltd qui sont venus sur place ont remarqué une scierie à 8 km de l'usine, aux abords de laquelle d'énormes tas de copeaux de bois et de poussière de bois s'accumulaient. Lorsque ces tas montaient à plus de 4 mètres, ils partaient en décomposition méthane (CH4, décomposition anaérobie, ils s'étouffent faute d'oxygène). Or le méthane a un facteur GWP (*Global Warming Product*) de 21, ce qui signifie que chaque molécule de méthane nuit au climat autant que 21 molécules de CO2.

Les ingénieurs ont alors simplement utilisé les copeaux de bois de la scierie à la place du charbon pour produire la vapeur. Ce faisant, ils ont réduit à zéro les émissions de méthane, ainsi que les achats de charbon. Deux sources d'économies intéressantes. Ils ont pu obtenir ainsi 100'000 CER grâce à ce projet (l'équivalent de 100 000 tonnes de CO2 économisées par an) qu'ils ont revendus à la Coupe du monde de foot, en 2006 en Allemagne, pour ses compensations écologiques. Voilà un exemple de bon projet, labellisé «*gold standard*» d'ailleurs.

Une usine de HFC23 en Chine

Le protocole de Montréal a banni l'emploi des CFC comme gaz réfrigérant pour les frigos. Les Occidentaux ont dû développer des produits moins nocifs pour la couche d'ozone. Les Chinois et les Indiens, eux,

ont obtenu le droit d'utiliser pendant encore 20 ans des substituts un peu plus nocifs, mais moins chers à produire, les HCFC22.

Or ces HCFC22 présentent un gros problème. Le processus de fabrication entraîne le dégagement d'un sous-produit, appelé HFC23, extrêmement nocif pour l'effet de serre puisque son GWP est de 11700! (Comparer avec le méthane ci-dessus qui a un GWP de 21). Il est donc impératif de brûler ce sous-produit à haute température pour s'en débarrasser, autrement notre atmosphère ne le supporterait pas. Il s'est avéré que brûler ce sous-produit est extrêmement rémunérateur, vu son GWP élevé. Le four qu'il faut installer est bon marché, et les molécules à brûler sont très toxiques, donc les brûler peut

rappeler de très nombreux CER. Tellement rémunérateur que de nombreuses usines se sont construites en Chine, ou ont été agrandies uniquement pour brûler le sous-produit et encaisser l'argent des CERs. Un scandale a éclaté l'année dernière, lorsque le *New York Times* a révélé au grand jour la supercherie. Depuis, le gouvernement chinois a décidé de taxer lourdement ces CERs, mais le problème n'est toujours pas résolu, et il existe une banque londonienne, CCC (*Climate Change Capital*), qui fait encore de juteux bénéfices avec ce commerce lucratif... et complètement inutile pour lutter contre l'effet de serre.

* * *

Je pourrais encore vous parler d'un projet brésilien dans lequel des eucalyptus

transgéniques à pousse rapide sont plantés pour fournir du charbon de bois. Ils poussent en 7 ans à leur taille adulte, une monoculture qui n'a rien d'écolo, de plus elle chasse les Indiens de leurs forêts....

Des magiciens veulent nous vendre de la poudre aux yeux, ils essayent de surfer sur la vague climatique, profitant de notre crédulité et de notre ignorance. Mais il faut le dire, tous les projets de compensations écologiques ne sont pas bons, il est temps de structurer un peu ce marché, qui est pour l'instant un patchwork de qualité très diverse, sinon la planète va s'enfoncer dans la crise écologique la plus profonde de son histoire. C'est à cela que s'attelle l'association *Noé 21*, avec d'autres.

Terrains vagues

Un nouveau livre de Jérôme Meizoz

(1er novembre 2007)

Il est des locutions qui, hors de tout contexte, choisies comme titre, se rechargent de sens: Mouvement perpétuel, Echappée belle, etc. De cette sorte et de cette famille: Terrains vagues.

La formule est connotée surréaliste. Elle a inspiré Jérôme Meizoz qui, après Destinations païennes (2001) et Les Désemparés (2005), est attiré par ces lieux physiques ou psychiques délaissés, à

l'abandon, où, dit-il, quelque chose attend et se prépare.

DP publie en bonnes feuilles un bref récit tiré de cet ouvrage.

Le chef parle

Tout retourne au calme, le chef a pris la parole.

Comme une coupe, un calice, il la tient des deux mains. Gestes de conviction qui laissent voir des ongles réguliers, des doigts

fins dépourvus de cicatrices. Le chef parle. Les mots sortent un à un comme des blocs, et se disposent dans l'air sans heurts. Des parois légères s'élèvent, se rejoignent, des voies se dégagent de sa dictation. Il sourit légèrement, tout à la satisfaction de se savoir reconnu comme tel. Il dicte donc, et le monde s'ordonne. Le chef parle. Lisse, sa peau. Bref et soigné, son cheveu. Tout cherche à inspirer le calme et la confiance. Il parle